

Section 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES



Nom de l'Autorité contractante : COMMUNE DE COMÉ

Objet : Travaux d'aménagements de pistes dans la commune de Comé

Référence SIGMAP : T_SET_102979

Avis n° : N°93/ 013/CC/SE/DAAF/DST/DADE/CCMP/PRMP/SP-PRMP du 23/10/2025

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Comé publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 20 Mars 2025.
2. La Commune de Comé a sollicité dans le cadre de son budget exercice 2005, des Fonds Propres et obtenu le Fond d'Appuis au Développement des Communes (FADeC), afin de financer le programme d'amélioration du cadre de vie de la commune, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de construction et de réfection de modules de classes et réalisation de clôture dans diverses écoles de la Commune de Comé.
3. La Commune de Comé sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : *travaux préparatoires et terrassements, maçonnerie et bétons etc.*

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en deux (02) lots comme suit :

- **Lot 1 : Aménagement de trois (03) Km de piste « Agoutomey - Sobadacodji » dans l'arrondissement de Comé ;**
- **Lot 2 : Ouverture de 25 km de voies dans l'arrondissement de Comé et Oumako.**

NB : Aucune variante ne pourra être prise en considération. Les lots constitutifs de ce marché sont distincts. Un candidat peut postuler à tous les lots et peut être attributaire des deux (02) lots dès qu'il dispose des capacités techniques et financières requises permettant d'exécuter les marchés afférents (le personnel et le matériel ainsi que les autres critères spécifiques pour chacun des lots. Les offres des différents lots devront être déposées séparément.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

➤ Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise exerçant dans le BTP clairement justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel pour la réalisation des travaux composé d'un Conducteur des travaux (BAC+3), de Chef chantier (DTI au minimum) et d'un Chef d'équipe de CAP, tous en Génie Civil disposant chacun en son titre d'une expérience professionnelle globale d'au moins trois (03) années dans le BTP et deux (02) expériences similaires et, d'un Spécialiste des questions environnementales, d'hygiène et santé (BAC+3 au minimum) en Génie de l'Environnement d'une expérience professionnelle globale d'au moins trois (03) années dans le BTP et une (01) expérience similaire. Une attestation de formation en HIMO est requise pour l'ensemble du personnel à l'exception de l'Environnementaliste. Les expériences similaires sont relatives aux travaux d'aménagement/entretien des pistes rurales (*par la méthode HIMO pour le lot 1*). La preuve de qualification du personnel d'encadrement sera apportée par les curricula vitae, la copie légalisée du diplôme, la copie légalisée de la carte nationale d'identité ou CIP valide à la date du dépôt et les copies légalisées des attestations/certificats de travail ou de service fait signés par les personnes habilitées (*voir les détails à la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification*) ;

- Disposer avec preuve à l'appui d'un minimum de matériels tel que décrit au point 6 de la sous-section C (*critères d'évaluation et de qualification*) : *valable pour chacun des lots 1 ; 2 et 3* ;

- Avoir exécuté au profit de l'administration publique béninoise ou de la sous-région, un organisme international au Bénin, des sociétés ou offices d'Etat ou mixtes au cours des cinq (05) dernières années (2024, 2023 ; 2022 ; 2021 et 2020) et l'année en cours 2025 au moins deux (02) marchés de travaux similaires pour un montant minimum de *vingt-trois millions (23 000 000) francs CFA hors taxes pour chaque contrat (pour le lot 1) et quarante millions (40 000 000) francs CFA hors taxes pour chaque contrat (pour le lot 2)*. Les deux (02) marchés similaires doivent obligatoirement être relatifs aux travaux d'aménagement/entretien des pistes rurales (*valable pour chacun des lots 1 et 2*), prouvés par les photocopies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait assorties des contrats correspondants (page de garde et celle comportant les signatures) en copies simples, signés par les Maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (Administrations publiques, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentation ou organisations internationales au Benin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

➤ Capacité financière :

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou d'une possibilité de lignes de crédits à hauteur de *neuf millions deux cent six mille sept cent quatre-vingt (9 206 780) francs CFA pour le lot 1 et trente-deux millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent quarante-trois (32 484 943) francs CFA pour le lot 2*,

justifiés chacun par une attestation d'une banque agréée ou ayant un correspondant au Bénin ou une institution financière agréée au Bénin ; et

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen au cours a le chiffre des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) respectivement au moins égal à **vingt-trois millions (23 000 000) francs CFA pour le lot 1 et quarante millions (40 000 000) francs CFA pour le lot 2** dans le domaine des travaux de BTP. Le soumissionnaire doit joindre à son offre toute preuve (états financiers certifiés des trois dernières années montrant qu'il a le chiffre d'affaires demandé).

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➤ *Capacité technique et expériences :*

- Être une entreprise exerçant dans le BTP clairement justifié par le registre de commerce ou les statuts ;

- Disposer d'un personnel pour la réalisation des travaux composé d'un Conducteur des travaux (BAC+3), de Chef chantier (DTI au minimum) et d'un Chef d'équipe de CAP, tous en Génie Civil disposant chacun en son titre d'une expérience professionnelle globale d'au moins cinq (05) années dans le BTP et trois (03) expériences similaires et, d'un Spécialiste des questions environnementales, d'hygiène et santé (BAC+3 au minimum) en Génie de l'Environnement d'une expérience professionnelle globale d'au moins cinq (05) années dans le BTP et deux (02) expériences similaires. Une attestation de formation en HIMO est requise pour l'ensemble du personnel à l'exception de l'Environnementaliste. Les expériences similaires sont relatives aux travaux d'aménagement/entretien des pistes rurales (*par la méthode HIMO pour le lot 1*). La preuve de qualification du personnel d'encadrement sera apportée par les curricula vitae, la copie légalisée du diplôme, la copie légalisée de la carte nationale d'identité ou CIP valide à la date du dépôt et les copies légalisées des attestations/certificats de travail ou de service fait signés par les personnes habilitées (*voir les détails à la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification*) ;

- Disposer avec preuve à l'appui d'un minimum de matériels tel que décrit au point 6 de la sous-section C (*critères d'évaluation et de qualification*) : **valable pour chacun des lots 1 ; 2 et 3**

➤ *Capacité financière :*

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou d'une possibilité de lignes de crédits à hauteur de **neuf millions deux cent six mille sept cent quatre-vingt (9 206 780) francs CFA pour le lot 1 et trente-deux millions quatre cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent quarante-trois (32 484 943) francs CFA pour le lot 2**, justifiés chacun par une attestation d'une banque agréée ou ayant un correspondant au Bénin ou une institution financière agréée au Bénin ; et

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers certifiés des années d'existence ;

- Fournir une assurance de risques professionnels couvrant respectivement un capital d'au moins **vingt-trois millions seize mille neuf cent quarante-neuf (23 016 949) francs CFA et quarante millions six cent six mille cent soixante-dix-neuf (40 606 179) francs CFA** alloués aux risques professionnels *pour chacun des lots 1 et 2*.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **quatre (04) mois pour le lot 1 et de deux (02) mois pour le lot 2**.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Mairie de Comé, Monsieur DOSSOU Yves, Personne Responsable des Marchés Publics, **Tél : 01 97 23 23 80**, **Email : prmp.come@mairie.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Comé sis au bureau en face de l'escalier central au 1^{er} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville tous les jours et heures ouvrables de 8h 00 à 12h 30 min dans la matinée et de 14h 00 à 17h 30 min dans la soirée**.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du **23/10/2025**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics **sis au bureau en face de l'escalier central au 1^{er} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la **poste normale**. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : **(sans objet)** ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Comé sis au bureau en face de l'escalier central au 1^{er} étage du bâtiment de l'Hôtel de Ville au plus tard le 14/11/2025 à 10 heures 00 minute (heure locale)**. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **salle de réunion de la Mairie de Comé, le 14/11/2025 à 10h 30 minutes (heure locale).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux cent trente mille cent soixante-neuf (230 169) francs CFA pour le lot 1 et quatre cent six mille soixante-deux (406 062) francs CFA pour le lot 2.** En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres **accompagnée d'une attestation d'identification de la MPME délivrée par l'ADMPE et valide à la date limite de la soumission.**

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.



(Personne Responsable des Marchés Publics par intérim)